



## Procédure de remise de match

Lorsqu'un match devant être disputé à Lavaltrie est REMIS, suite à la décision des arbitres.

- Les entraîneurs remettre leurs feuilles de match à l'arbitre qui les signe et redistribue les copies.
- Les entraîneurs présents échangent leurs coordonnées les plus utiles (téléphone ou courriel)
- L'entraîneur de Lavaltrie contacte le directeur des terrains pour obtenir 2 ou 3 dates de remplacement.
- L'entraîneur de Lavaltrie propose les disponibilités à l'autre entraîneur et **les deux** choisissent la date et l'heure.
- Le directeur des terrains doit prévenir le directeur des arbitres pour que celui-ci cédule les arbitres au match de reprise.
- Le responsable du club fait suivre son approbation à l'association régional qui inscrira le match à reprendre sur PTS.

Coordonnées du directeur des terrains :

**Christian Arce** : (514) 586-2245

terrains.lavaltrie@gmail.com